

MARCHÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES AVIS D'ATTRIBUTION

*Passé en application
des articles L2183-1, L2352-1 et L2383 du Code de la Commande Publique*

Dénomination de la personne publique qui passe le marché :

Commune de Beaupréau-en-Mauges - Rue Robert Schuman – Beaupréau - CS 10063
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Mode de passation : Procédure adaptée

Références de la consultation : Marché M20-27 publié le 24 novembre 2020

Objet du marché : Création de 3 aires de jeu multisports sur les communes déléguées de La Chapelle-du-Genêt, St Philbert-en-Mauges et La Poitevine

Allotissement / tranches : Le marché ne fait pas l'objet de lots.

Critères d'attribution :

Les critères hiérarchisés étaient :

- Prix des prestations 40%
- Valeur technique 60%

Attribution du marché :

Entreprise(s) attributaire(s) :

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
SPORTINGSOLS	133 333.33 €	160 000.00 €

Date de notification : le 17/12/2020

Procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

6, allée de l'Île-Gloriette - BP 24111 - 44041 Nantes Cedex

Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis d'attribution à la publication chargée de l'insertion : Le 11/01/2021